FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX ...

... dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche : représentants des employeurs et des salariés, notamment :

CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation) : négociation de la Convention Collective

CPNEFP (Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) : définit la politique de la branche professionnelle en matière d'emploi et de formation professionnelle.

FORCE OUVRIERE est la première organisation syndicale en Pharmacie d'Officine (*)

(*) Mesure de la représentativité syndicale : décret du 20/07/2017

Syndicat FO Pharmacie Nord - Pas de Calais

Bourse du Travail
Bvd de l'Usine CS 90022
59045 LILLE CEDEX
03 20 52 09 45
www.fopharma5962.org
fopharma5962.@gmail.com

Permanence le vendredi soir sur rendez-vous

SALARIE DE LA PHARMACIE D'OFFICINE

J'ai des droits, je m'informe !

Comment faire respecter ses droits si on ne les connaît pas ?

Qui peut mieux vous informer que ceux qui participent à l'écriture de la Convention Collective Nationale de la Pharmacie d'Officine ?

Vous vous sentez isolé(e) ?

Le droit du travail vous semble compliqué ?

Vous n'êtes pas certain(e) que vos droits soient respectés ?

Comment faire ?

L'ISOLEMENT N'EST PAS UNE FATALITE !

Même dans les entreprises de moins de 11 salariés, vous avez des droits… pour commencer : celui d'être informé, représenté et défendu si nécessaire.

Certains collègues se sont rassemblés et organisés pour défendre l'intérêt des salariés de la Pharmacie d'Officine, pour VOUS défendre !

DES INTERLOCUTEURS DE PROXIMITE SONT LÀ

Certains collègues se sont rassemblés et organisés pour défendre l'intérêt des salariés de la Pharmacie d'Officine, pour VOUS défendre !

Plutôt que de se contenter de créer une amicale, un groupe Facebook ou un blog, ils ont choisi de s'investir concrètement dans des syndicats locaux, au plus proche de vous !

ETRE SYNDIQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE, C'EST JUSTE INDISPENSABLE !

UN SYNDICAT DEDIE A LA PHARMACIE

Plus encore, certains d'entre eux s'investissent aussi au niveau national et participent aux négociations de branche pour faire porter votre voix là où elle doit se faire entendre pour défendre vos intérêts.

Ces militants agissent dans des syndicats FO Pharmacie, l'organisation syndicale de référence dans la branche, seule à être structurée au sein une fédération nationale spécifiquement dédiée aux métiers de la Pharmacie.

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par nos adhérents (qui font de nous le syndicat le mieux implanté en officine) et par nos interlocuteurs.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Pour FO, un syndicat, n'est ni un parti politique ni une secte ! L'adhésion est confidentielle : personne ne saura que vous êtes syndiqué(e) !

Vous serez informés, épaulés, soutenus et pourrez faire respecter vos droits puisque vous les connaîtrez.

Vous nous permettrez également de peser davantage dans les négociations.

Syndicat FO Pharmacie Nord - Pas de Calais
Bourse du Travail Bvd de l'Usine CS 90022 59045 LILLE CEDEX
www.fopharma5962.org